



Réserve Naturelle
LA TRUCHERE-RATENELLE



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



Rapport d'activités 2016 Bilan financier 2016 et Budget prévisionnel 2017



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT



Réseau de transport d'électricité

Sommaire

SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	3
SP1 SURVEILLANCE ET RELAIS AUPRES DES SERVICES DE POLICE DE LA NATURE.....	5
CS4 SUIVIS PASTORAUX DES MILIEUX PELOUSAIRES ENTRETENUS	6
CS17 SUIVI DE LA BECASSINE DES MARAIS.....	9
CS18 SUIVI GLOBAL DE L'AVIFAUNE (PROGRAMME STOC).....	10
EI1 DEFINITION ET PLANIFICATION DES OPERATIONS DE REHABILITATION DES MILIEUX PELOUSAIRES	11
EI9 ANIMATION TERRITORIALE AUPRES DES ACTEURS DU BASSIN D'ALIMENTATION DE L'ETANG FOUGET (EXPERTISE ET CAHIER DE SENSIBILISATION QUANT AUX PRATIQUES).....	12
IP4 ENTRETIEN MECANIQUE DES MILIEUX PELOUSAIRES	13
IP5 MISE EN PLACE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS PASTORAUX.....	16
IP6 ENTRETIEN PAR ECO-PASTORALISME DES MILIEUX PELOUSAIRES.....	17
CI1 REFECTION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES DE L'ETANG FOUGET	18
CI5 ENTRETIEN ET REMPLACEMENTS DES EQUIPEMENTS DE SIGNALISATION ET DE CANALISATION.....	20
CI6 GESTION DU BORNAGE DE LA RÉSERVE NATURELLE.....	22
MS5, MS6, MS7 ET MS8 : REUNION ET ANIMATION DU CCG, PREPARATION, EXECUTION ET SUIVI BUDGETAIRE, REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET SECRETARIAT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE.....	23
PA1 : REALISATION D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES ET TOURISTIQUES SAISONNIERES SUR L'ETANG FOUGET	24
PA2 : POURSUITE DU PROGRAMME D'ANIMATION	24
TB8 MISE EN ŒUVRE DU PSDRF (PROTOCOLE DE SUIVI DENDROMETRIQUE DES RESERVES FORESTIERES) SUR LES SURFACES FORESTIERES A ENJEUX ET VALORISATION DU SUIVI	25
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS.....	27
TABEAU FINANCIER 2016	28
BUDGET PREVISIONNEL 2017.....	29
ANNEXES.....	31
ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES	31

Crédit photographique de la couverture : S.FOUQUET, photo prise lors d'une animation nature en septembre 2016 sur la RNN de La Truchère Ratenelle

Préambule

Le présent document détaille les actions réalisées sur la Réserve Naturelle au cours de l'année 2016, compte tenu du plan de gestion en cours de renouvellement et de la programmation exposée auprès du Comité Consultatif de Gestion 2016. Il comprend également le programme d'activités prévisionnel 2017.

Chaque action est identifiée en fonction de son code de référence au plan de gestion :

SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement
CS : Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel
EI : Prestations de conseil, études et ingénierie
IP : Interventions sur le patrimoine naturel
CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil
MS : Management et Soutien
PR : Participation à la recherche
PA : Prestations d'accueil et d'animation
CC : Création de supports de communication et de pédagogie
TB : Indicateurs de suivis du tableau de bord de la RNN

Il s'agit d'actions figurant au budget d'exécution 2016.

La première partie du rapport est dédiée à la présentation technique des opérations.

La seconde partie du rapport est consacrée à la présentation des moyens humains et financiers.

Une troisième partie présente le budget prévisionnel 2017.

Détails des activités 2016

SP1	Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature
------------	--

Objectif du plan de gestion :

OLT 6 Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la Réserve Naturelle

OP 6.2 Prendre en compte les programmes et projets au sein et en périphérie de la Réserve

Localisation : Toute la Réserve naturelle et zone d'influence

Descriptif de l'action :

L'action a pour but le respect de la réglementation de la Réserve Naturelle et relayer si nécessaire les informations auprès des services de l'ONCFS et l'ONEMA. La réponse aux sollicitations institutionnelles y est également rattachée.

Actions réalisées en 2016 :

- Avis prononcé sur la sollicitation de la DDT Police de l'eau au sujet de l'assainissement du hameau de Fontaine-Couverte sur la Commune de Cuisery (Pas de retour).
- Suivi de la demande de travaux temporaire sur le déversoir Est de l'étang Fouget par la commune de Ratenelle (travaux temporaires finalement non réalisés).
- Réalisation d'une dizaine de tournées de surveillance sur la Réserve Naturelle et ramassage de déchets (bouteilles en verre, déchets verts, éléments plastiques...) : pas de prise sur le fait, ni de références sur les déchets permettant d'identifier les auteurs.
- Chien errant (fugueur) observé sur les chemins communaux près de la Réserve Naturelle : avertissement oral au propriétaire.
- Abandon estival d'une chèvre naine et son chevreau par un propriétaire non identifié malgré une enquête locale. Don des animaux à des particuliers sur un site d'annonce en ligne.
- Prévention auprès des groupes de visiteurs sur la réglementation de la Réserve naturelle.



*Chèvres abandonnées sur la RNN
A. Poirel, CENB*

Suite à donner :

- Poursuite des tournées de surveillance et ramassage des déchets.
- Prise de contact ONCFS et AFB (ex ONEMA) permettant d'acter un fonctionnement et la stratégie des actions de Police sur la Réserve Naturelle à partir de 2017.

CS4	Suivis pastoraux des milieux pelousaires entretenus
------------	--

Objectif du plan de gestion :

OLT 1 : Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation

OP 1.2 : Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation : Prairie dunaire, Prairie du Moulin

Descriptif de l'action :

Il s'agit de mettre en place un dispositif de suivi visant à évaluer de manière simplifiée l'impact du pâturage sur la végétation des milieux pelousaires entretenus. La méthode de suivi (CENB, 2016) est basée sur l'étude de la végétation et de sa physionomie avec un échantillonnage par placettes (environ 10 placettes par hectare) réparties de façon à avoir une couverture géographique régulière de la surface pâturable. Evaluer l'impact du pâturage nécessite également d'établir une synthèse précise de ses modalités de mise en œuvre (période, durée et chargement pour chaque unité de pâturage).

Actions réalisées en 2016 :

- Synthèse des modalités de conduite du pâturage

Parcelle / n° parc		Surface (ha)	Date de pâturage*															Nombre de jours de pâturage	Nombre de séquences de pâturage	Chargement* instantané (UGB/ha)	Chargement* moyen annuel (UGB/ha/an)		
			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août								
Prairie du Moulin	2	0,53			12	25				23	8			4	19					44	3	6,23	0,69
Prairie dunaire	1	0,62				25	2		19	23			21	4			7	12		29	4	5,32	0,42
	3	0,64						10	19			15	21							24	3	5,16	0,34
	4	0,59					2	10			8	15				19	7			24	3	5,59	0,37

* *

12
25

Date d'entrée du troupeau
Date de sortie du troupeau

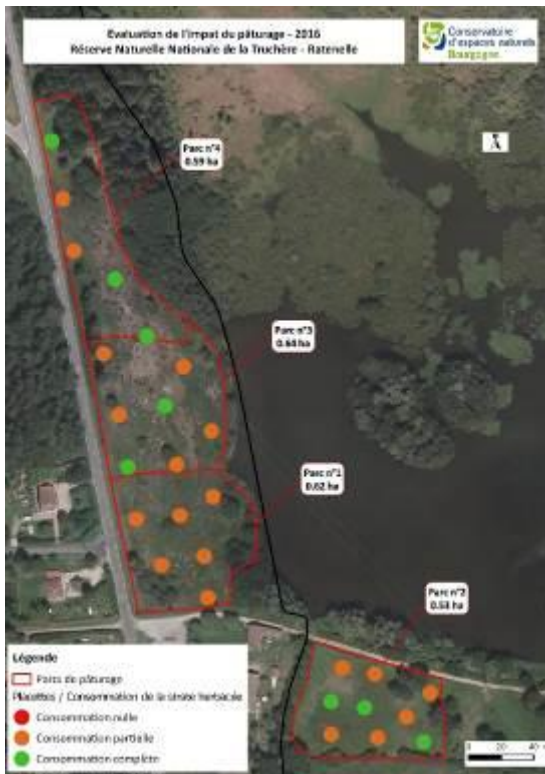
Chargement = charge animal (calculé en UGB)

22 agnelles ont pâturé la prairie du Moulin et la prairie dunaire entre le 12 avril et le 12 août, soit 120 jours de pâturage. La gestion pastorale a été menée de façon tournante entre 4 parcs de surface volontairement réduite (environ 0,5 ha) de manière à appliquer une forte pression de pâturage (5 à 6 UGB par hectare) durant des périodes assez courtes (5 à 15 jours par parc) répétées en plusieurs séquences (3 à 4 par parc). Ce type de conduite a pour objectif de favoriser une utilisation pastorale homogène des parcs. L'exploitation et la consommation des ressources disponibles sont ainsi plus complètes (repousses ligneuses notamment). On peut également constater que le nombre de jours de pâturage (qui est corrélé au chargement moyen annuel) a été adapté suivant les caractéristiques écologiques de chaque parc (cf. page suivante). La prairie du Moulin (parc 2) présentant une végétation herbacée plus recouvrante et à dominante prairiale (de surcroît précoce) a été pâturée pendant 44 jours. A l'inverse, les secteurs caractérisés par des pelouses sur sable (parc 3 et 4 notamment) ont été pâturés sur une durée plus réduite (24 jours).

- Evaluation de l'impact du pâturage

Au total, 27 placettes ont été positionnées sur l'ensemble des surfaces entretenues par pâturage (voir cartes ci-dessous). La lecture des placettes a été réalisée à la mi-août (après la sortie définitive des animaux). Sur chacune des placettes, 3 indicateurs ont été évalués (voir cartes ci-dessous) :

- la consommation de la strate herbacée ;
- l'impact sur la strate arbustive ;
- la fréquentation de la zone par les animaux.



Consommation de la strate herbacée



Impact sur la strate arbustive



Fréquentation

Indicateurs	Modalités	Proportion des placettes pour chaque modalité (en %)	
		Prairie du Moulin	Prairie dunaire
Consommation de la strate herbacée	Nulle	0	0
	Partielle	67	72
	Complète	33	28
Impact sur la strate arbustive	Nul	0	0
	Modéré	71	100
	Fort	29	0
Fréquentation	Nulle	0	0
	Modérée	89	89
	Forte	11	11

Synthèse des résultats de l'évaluation de l'impact du pâturage

Analyse des résultats

En préambule, il convient de décrire succinctement la végétation caractérisant les surfaces pâturées. La prairie du Moulin est dominée par des groupements prairiaux mésophiles à mésoxérophiles acidoclines sur sable associés à des ourlets en nappes à *Pteridium aquilinum* et des groupements prairiaux plus frais. Localement des ronciers et quelques pousses de ligneux (Aubépine, Saule, Aulne) se développent en superposition des groupements précédents. Cette prairie a été broyée puis fauchée jusqu'en 2014.

La prairie dunaire est caractérisée par une mosaïque de milieux très diversifiés : milieux humides (moliniaie, joncaie acutiflore notamment), pelouses sèches sur sable à Corynéphore, prairies mésophile à mésoxérophiles, ronciers, fourrées arbustifs et formations arborées. La dynamique arbustive est très active sur cette parcelle (colonisation de Ronces et Bourdaine principalement). Malgré le broyage avec export réalisé en 2015, les repousses ligneuses sont nombreuses sur certains secteurs.

L'impact du pâturage sur la végétation est globalement similaire entre les 2 entités pâturées et conforme aux attentes, à savoir :

- une consommation de la strate herbacée partielle à complète sur 100 % des placettes ;
- un impact modéré à fort de la strate arbustive sur 100 % des placettes ;
- une fréquentation modérée à forte sur l'ensemble des placettes, traduisant une utilisation pastorale quasi complète et homogène des parcs de pâturage.



Illustration de l'impact du pâturage (à gauche de la clôture, zone non pâturée)

Quelques précisions peuvent être apportées à cette évaluation :

- bien que souvent modéré, l'impact sur la strate arbustive est très satisfaisant au regard de la dynamique arbustive très active notamment sur la prairie dunaire. Toutefois, la repousse des Ronces a été systématique entre chaque séquence de pâturage. Elles sont ainsi devenues de plus en plus épineuses au cours de leur croissance, les rendant peu consommables par les animaux. Leur dynamique a donc été difficile à contenir. L'impact du pâturage sur la dynamique des autres espèces de ligneux (Bourdaine notamment) a été nettement plus marqué avec une reprise de croissance très modérée après consommation.
- concernant l'impact du pâturage sur la strate herbacée, on peut noter que la Fougère aigle (présente exclusivement sur la prairie du Moulin) est très peu consommée (en dehors des jeunes pousses). Un impact mécanique (par piétinement) a été localement observé. La dynamique de colonisation de cette espèce reste encore très active et difficile à contenir par la gestion pastorale.
- bien que la fréquentation des parcs de pâturage soit globalement modérée sur l'ensemble des placettes, on peut noter localement des zones de fortes fréquentation. Ces secteurs sont caractérisés par des zones de sable nu ou peu végétalisées (pelouses à Corynéphore notamment). Ils sont utilisés de façon répétée par les animaux en période de chaume.

Suite à donner :

- Ajustement des modalités de pâturage en 2017 : dans la mesure du possible, il serait judicieux de pouvoir augmenter le chargement instantané (30 agnelles par exemple) au printemps (mai-juin, période de forte croissance de la végétation) afin d'avoir un impact plus important sur la dynamique arbustive (repousses des ronces plus particulièrement). En période estivale sèche, la pression de pâturage pourrait être atténuée (retrait d'une dizaine d'animaux à partir de fin juin/début juillet) ;
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'un mode de gestion complémentaire pour limiter le développement de la fougère aigle (fauche/arrachage manuel) ;
- Suivi de la végétation (dégradation potentielle) des secteurs fortement fréquentés ;
- Poursuite du suivi pastoral.

Objectif du plan de gestion :

OLT 5 : Faire de la Réserve Naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la biodiversité nécessaire à sa gestion.

OP 5.1 : Améliorer la connaissance de la faune.

Localisation : Etang Fouget

Descriptif de l'action :

Le suivi de la Bécassine des marais fait l'objet d'une action de connaissance à part entière compte tenu des spécificités de l'espèce en période de nidification (mœurs crépusculaires) et de l'enjeu que représente sa nidification sur le territoire bourguignon (moins de 100 couples nicheurs en France, 5 en Bourgogne). Les derniers indices de nidification sur l'étang Fouget datent de 2012.

Le suivi est réalisé selon le protocole national (ONCFS) qui prévoit trois passages espacés d'au moins 7 jours sur la période allant de mi-avril à mi-mai, dans des conditions météorologiques favorables (ciel clair et peu de vent).



*Bécassine des marais sur l'étang
Fouget - ©Xavier Gaillard*

Actions réalisées en 2016 :

Le suivi a été réalisé par l'AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire – Alexis REVILLON)

- Deux soirées à deux observateurs sur les trois prévues ont pu être réalisées compte-tenu des conditions météorologiques défavorables entre mi-Avril et mi-Mai. Les points d'écoutes ont été localisés de part et d'autre de la queue d'étang de l'étang Fouget permettant une bonne écoute sur les zones favorables.
- Il n'y a pas eu de contacts avec l'espèce lors de ces deux soirées (ni cris ni chevrottement). Les hypothèses pour expliquer son absence malgré des conditions favorables sont les suivantes : niveau d'eau trop important en queue d'étang ou arrivée plutôt tardive de l'espèce en 2016.

Suite à donner :

- Poursuite éventuelle du suivi en 2017 par l'AOMSL.
- Si l'absence de résultats positifs se poursuit sur plusieurs années consécutives, la pertinence du maintien du suivi pourrait être posée.

Objectif du plan de gestion :

OLT 5 : Faire de la Réserve Naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la Biodiversité nécessaire à sa gestion.

OP 5.1 : Améliorer la connaissance de la faune.

Localisation : Toute la Réserve Naturelle

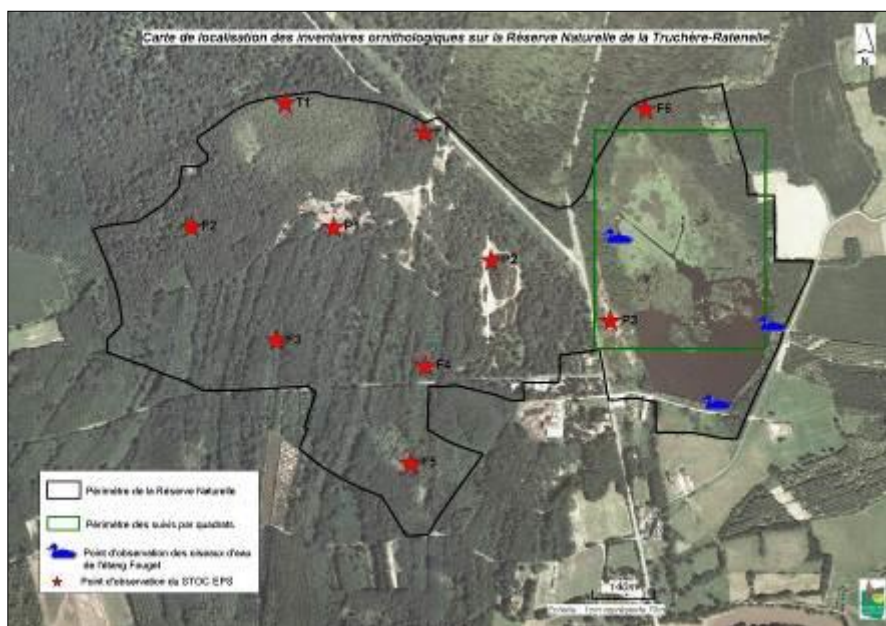
Descriptif de l'action :

Le suivi a été réalisé par l'AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire – Alexis REVILLON) et les données transmises au réseau RNF par le chargé de mission du CENB.

Le programme STOC est mis en œuvre depuis une dizaine d'année sur la Réserve Naturelle. Après une année sans suivi la reprise de l'action en 2016 permet la poursuite de la participation à l'analyse nationale réalisée par RNF et le CRBPO sur le programme STOC et la plus-value du réseau des réserves naturelles.

Actions réalisées en 2016 :

- Trois passages matinaux les 15/03/2016, 19/04/2016 et 09/06/2016 sur les 10 points d'écoutes localisés précédemment sur les différents milieux de la Réserve.
- Saisie dans le masque Excel, transmission des données au coordinateur RNF, intégration à venir dans la base de données naturalistes SICEN (313 données).



*Localisation des points STOC-EPS
S. Gomez, CENB*

- Des informations supplémentaires ont pu être collectées au cours et en parallèle de la réalisation du programme STOC : nidification certaine du Héron pourpré sur la queue de l'Etang Fouget en 2016 (deux grands jeunes au nid) ; cinq chanteurs de Pouillot siffleur recensés dans les boisements de la Réserve naturelle ; quatre mâles chanteurs de Phragmite des joncs sur l'étang Fouget.
- Une recherche crépusculaire de l'engoulevent d'Europe a également été réalisée en Juin sur le secteur des dunes sans aucun contact avec l'espèce.

Suite à donner :

- Poursuite annuelle du programme STOC sur la Réserve Naturelle (a minima 2 passages).

Objectif du plan de gestion :

OLT 1 : Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation.

OP 1.1 : Reconquérir des milieux pelousaires pour atteindre 6 ha à l'échelle de la Réserve Naturelle.

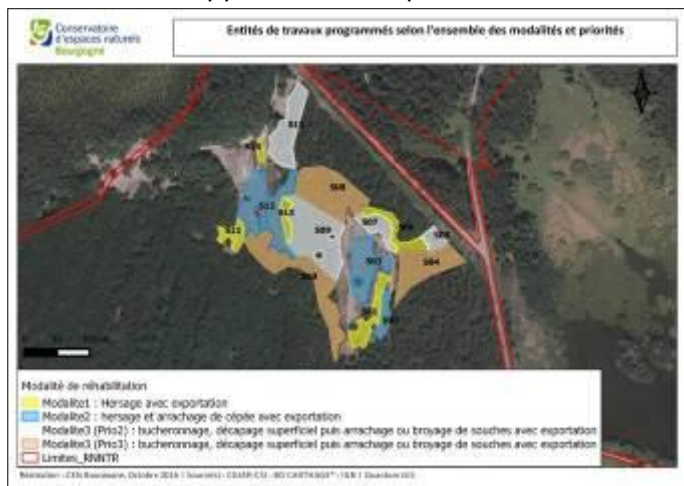
Localisation : Dunes continentales

Descriptif de l'action :

Suite à la rédaction du 4^{ème} Plan de gestion de la Réserve Naturelle en 2015, la localisation, le phasage, le chiffrage et les modalités de suivi des travaux de réhabilitation des dunes continentales restaient à réaliser au travers de cette opération. Les modalités d'entretien y sont également déclinées mais de manière moins précise puisque les suivis seront amener à les orienter.

Actions réalisées en 2016 :

- Une phase de terrain a permis de caractériser précisément l'avancée du Robinier faux-acacia sur les dunes afin de ne pas envisager de travaux pouvant le favoriser. Les zones pouvant faire l'objet des différents itinéraires de gestion proposés ont été délimitées au regard de l'habitat présent et complétés par des sondages pédologiques superficiels permettant d'évaluer la profondeur d'apparition d'un sable peu enrichi en matière organique.
- Ces zones ont été cartographiées sous SIG (Qgis), menant à la définition des entités de gestion pour la période 2017-2021 sur les dunes. Le descriptif des trois modalités de travaux lié aux entités de gestion constitue une base technique à la rédaction des cahiers des charges des appels d'offre à mener.
- En parallèle, une réponse à l'appel à initiative biodiversité de l'AERMC a été formulée sur la base du rapport de l'action EI1, permettant ainsi de solliciter des financements supplémentaires pour la réalisation de ces travaux de réhabilitation.



*Cartographie bilan de l'action EI1 :
Entités de gestion*



*Chablis au sein de la boulaie
sèche sur sable – A.Poirel, CENB*

Suite à donner :

- Réalisation des cahiers des charges annuels des tranches de travaux et appels d'offre.
- Mise en œuvre effective des actions de réhabilitation (IP2, IP3) puis d'entretien (IP4, IP6) et réalisation des suivis scientifiques et techniques liés.

EI9	Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget (expertise et cahier de sensibilisation quant aux pratiques)
------------	--

Objectif du plan de gestion :

OLT 4 Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la Réserve Naturelle.

OP 4.2 Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public.

Localisation : Bassin d'alimentation de l'étang Fouget

Descriptif de l'action :

Cette action vise à améliorer la qualité de l'eau et réduire le niveau de pollution des sédiments arrivant dans l'étang Fouget et participant à son comblement. L'animation territoriale vise à sensibiliser les propriétaires, acteurs et usagers présents sur l'amont du bassin d'alimentation afin de mener des expertises et engager un dialogue débouchant sur des solutions permettant l'amélioration de la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant.

Actions réalisées en 2016 :

En 2016, le travail d'animation territorial a été réalisé auprès des propriétaires d'étangs, situés en amont de l'étang Fouget, la démarche a été la suivante :

- Identification des étangs appartenant au bassin d'alimentation de l'étang Fouget (QGis, BD ALTI ©IGN) : 9 au total.
- Enquête foncière permettant d'identifier les propriétaires des parcelles cadastrales et d'obtenir leurs coordonnées postales (VisuDGFiP) puis envoi d'une lettre invitant à se rencontrer et sollicitant l'autorisation d'expertiser les propriétés privées.
- Suite à prise de contact, visite de l'Etang de Bettevoux avec son propriétaire (également propriétaire de l'étang boisé Gallepoix) le 18/08/2016. Discussion et conseils de gestion favorable à la biodiversité sur l'étang. Accord sur le manque de communication à l'échelle des propriétaires des étangs du bassin versant, notamment lors des lâchers d'eau ou vidange. Rédaction d'un compte-rendu.



Etang Bettevoux - A. Poirel, CENB

Suite à donner :

- Relance des propriétaires d'étangs n'ayant pas répondu (avec l'appui éventuel de la Préfecture).
- Même travail sur les aspects agricoles, forestiers et assainissement).
- Travail avec l'AERMC vers l'émergence d'un plan de gestion stratégique

Objectif du plan de gestion :

OLT 1 : Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation

OP 1.2 : Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation :

- Prairie Dunaire
- Prairie du Moulin
- Secteurs sous emprise RTE et poteaux RTE

Descriptif de l'action :

Suite aux travaux de débroussaillage avec export en 2015 et le pâturage au printemps 2016, garantir la continuité de l'ouverture des milieux et le contrôle des rejets ligneux et refus de pâturage sur la prairie dunaire :

- Maîtrise des rejets ligneux par débroussaillage manuel localisé sur les rejets vigoureux (Bourdaine...).
- Arrachage de ronces sur les parties sableuses de la prairie dunaire permettant de casser la dynamique des ronciers et remobiliser du sable nu et la banque de graine de façon localisée.

Intervention sous la ligne RTE au niveau de la prairie dunaire et sous la ligne le long de la route de Préty : prestation de broyage avec export par une entreprise spécialisée. Le gestionnaire de la réserve assurera la définition du cahier des charges et le suivi des travaux. L'objectif étant d'assurer un entretien écologique adapté aux contraintes obligatoires de sécurité sous l'emprise des infrastructures RTE.

Actions réalisées en 2016 :

- Les opérations de broyage mécanique d'entretien, que ce soit sur les secteurs à emprise RTE ou les secteurs non soumis, ont toutes été conduites de la même manière et en même temps.

Ces travaux ont été réalisés en prestation et ont fait l'objet d'une consultation (extrait du CCTP travaux 2016 en annexe)

Les modalités d'intervention retenues étaient du broyage mécanique avec exportation. Les secteurs d'interventions avaient été définis en prenant en compte la sensibilité des secteurs pionniers dunaires, ces zones ayant été retirées des zones de travaux.

L'entreprise retenue a réalisé les travaux conformément au cahier des charges, les rémanents de broyage ont tous été exportés par benne au sein d'une plateforme de recyclage de déchets verts (compostage propre à l'entreprise).



Broyage avec ramassage en cours



Exportation par benne

Au total les travaux ont été réalisés sur trois unités géographiques appelée B7, B8 et B11 réalisés sur 1,53 ha.(Cf CCTP en annexe)

Les travaux ont été réalisés entre le 3 et le 5 octobre 2016



Unité B11 – avant-après - Broyage avec exportation - CenB



Unité B11 – avant-après - Broyage avec exportation - CenB



Unité B8 – avant-après - Broyage avec exportation - CenB



Unité B7 – avant-après - Broyage avec exportation - CenB

- Suite à la demande du service communication de RTE, le gestionnaire a accompagné le tournage vidéo d'un reportage valorisant le partenariat de RTE avec différents gestionnaires pour l'entretien de la végétation sous les lignes en faveur de la préservation de la biodiversité. Le tournage a eu lieu le 24 Mars 2016 avec la participation du chargé de mission de la Réserve Naturelle de La Truchère-Ratenelle. La vidéo a été mise en ligne à l'occasion de la Fête de la Nature et est consultable sur ce lien : http://www.dailymotion.com/video/x49vf2k_jerome-vieville-responsables-d-activite-maintenance-chez-rte_tech.

Suite à donner :

- Poursuite des opérations prévues dans le plan de gestion (IP 1 à IP 6 sur le volet restauration et entretien de l'ensemble des milieux dunaires)

Annexes :



Localisation (en aplat jaune) des travaux réalisés en 2016



Objectif du plan de gestion :

OLT 1 Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation

OP 1.2 Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation : Prairie dunaire, Prairie du Moulin

Descriptif de l'action :

Afin de pérenniser l'activité pastorale sur la Réserve Naturelle, la pose de clôtures fixes et l'investissement dans du matériel pastoral mobile est prévu. Cette opération est nécessaire pour la mise en œuvre d'IP6.

Dans les deux premières années du plan de gestion, l'action se déploie uniquement sur les prairies sableuses restaurées au cours du précédent plan de gestion.

Actions réalisées en 2016 :

Les actions ont été réalisées au premier trimestre 2016, permettant le bon déroulement de la séquence de pâturage (voir IP6).

- Pose d'une clôture fixe 3 fils électrifiée autour de la prairie du Moulin : 300 mètres linéaires.
- Pose d'une clôture fixe 3 fils électrifiée sur une partie de la prairie dunaire : 400 mètres linéaires.
- Pose et dépose de clôtures mobiles (Smart-fence et filets à moutons électrifiés). Ces clôtures sont placées temporairement afin de délimiter et d'assurer la rotation des parcs et doubler certaines clôtures fragiles ou à risque : le long de la route départementale et du chemin communal notamment.
- Pose d'une gaine permettant le passage de l'alimentation électrique et de l'adduction d'eau sous le chemin communal.
- Investissement dans des équipements pastoraux indispensables et spécifiques : Electrificateur de clôture sur secteur, tuyaux (200 mètres linéaires) branchés sur le réseau d'eau potable (Maison de la Réserve) et abreuvoir de 400 Litres avec dispositif niveau constant déplacé d'un parc à l'autre.



*Equipement pastoral sur la prairie du Moulin
A. Poirel, CENB*

Suite à donner :

- En 2017, entretien et manipulation des équipements pastoraux mobiles, maintenance des équipements fixes (dérouissage sous fil, remise en tension, etc)
- A partir de 2018, déploiement du pastoralisme sur les dunes continentales avec de nouvelles clôtures fixes notamment.

Objectif du plan de gestion :

OLT 1 Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation

OP 1.2 Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation : Prairie dunaire, Prairie du Moulin

Descriptif de l'action :

Cette opération consiste en la mise en œuvre d'une gestion pastorale sur la prairie dunaire et la prairie du Moulin, parcelles en propriété du CENB. Elle fait suite au broyage avec export réalisée en 2015 sur la prairie dunaire et à différentes opérations de débroussaillage menées les années précédentes sur ces deux secteurs. Au-delà de la « simple » consommation d'herbe, le pâturage vise à limiter la croissance des jeunes ligneux (repousse après broyage) et à conserver par conséquent l'ouverture du milieu.

Actions réalisées en 2016 :

- Contact avec un éleveur local intéressé pour faire pâturer un lot d'animaux (ovins), indemnisation du transport aller-retour depuis son siège d'exploitation.
- Pâturage par 22 agnelles du 12 avril au 12 août de 2,4 ha de prairies et pelouses sur sable.
- Pose et dépose de clôtures mobiles au cours de l'année accompagnant le transfert des animaux au cours des rotations entre les 4 parcs de pâturage et remplissage de l'abreuvoir.



*Pâturage sur la Prairie dunaire
A. Poirel, CENB*

Suite à donner :

Avec la fin de l'activité de l'exploitant en 2016, trouver un nouvel éleveur intéressé pour mettre à disposition un lot d'animaux en 2017.

Objectif du plan de gestion :

OLT 4 : Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la Réserve Naturelle.

OP4.2 : Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public.

Localisation :

Observatoire de l'étang Fouget

Descriptif de l'action :

Dans le cadre de la première tranche de cette action, la mise en place d'un écran sur la partie extérieure de la digue au droit de l'observatoire permet de remplacer l'écran naturel présent auparavant avec l'aulnaie. Cet écran sera composé de planches en bois de hauteur égale à l'observatoire. Cela permettra d'éviter les jeux d'ombres depuis l'observatoire vers l'étang, susceptibles de déranger les oiseaux d'eau.

Actions réalisées en 2016 :

- L'opération a été réalisée les 22 et 23 novembre 2016

Afin de créer un ensemble homogène, intégré dans le paysage, et pouvant aussi servir pour l'éducation à l'environnement, une palissade a été créée mais a aussi été raccordée par un toit à l'observatoire existant.

Cela permet de répondre à l'enjeu premier qui était de créer un écran évitant les jeux d'ombre pour l'observation des oiseaux d'eaux, tout en offrant une surface abritée plus importante pour l'observatoire, favorable à l'accueil de groupe. Les conditions de découverte de l'étang et des supports d'interprétation déjà liés à l'observatoire s'en retrouve donc améliorée.

Cette nouvelle partie de l'observatoire a été réalisée en Douglas brut, non traité.



Observatoire avant modification - CenB



Préparation des trous pour la mise en place des poteaux - CenB



Installation de la charpente - CenB



Structure terminée, observatoire en cours de finition. Installation d'un film étanche de toiture - CenB

Comme on peut le voir sur les deux précédentes photos, la palissade installée permet d'éviter les traversées de lumière et les jeux d'ombres par les observateurs (ce qui effraie les oiseaux), tout en offrant un espace abrité (grâce au toit) dédié à l'observation, à l'interprétation et la découverte.

Suite à donner :

- Opérations de maintenance périodiques.
- Réalisation d'un plancher « accès personnes à mobilité réduite » sur la totalité de la surface de l'observatoire.

Objectif du plan de gestion :

OLT 7 : Garantir un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle.

OP 7.2 Assurer la maintenance du matériel et des équipements de la Réserve Naturelle.

Localisation :

Ensemble des sentiers de découverte de la RN et des secteurs faisant l'objet d'aménagements pédagogiques.

Descriptif de l'action :

- Entretien et mise en sécurité des sentiers de découverte de l'Etang Fouget et des dunes : coupe des arbres tombés ou arbres sénescents dangereux à proximité immédiate des sentiers.
- Entretien et nettoyage des panneaux de la RNN.

Actions réalisées en 2016 :

Réalisation d'interventions périodiques d'entretien des sentiers de découvertes.

L'équipe est intervenue le 19 janvier, les 2, 13 et 24 mai, les 9, 16 et 30 juin, le 14 septembre et le 6 octobre afin de procéder aux différents entretiens nécessaires pour permettre la visite de manière aisée et sécurisée des différents secteurs ouverts au public.

A noter, qu'afin d'optimiser les interventions certaines de ces journées ne sont pas intégralement dédiées à l'entretien de la Réserve afin d'intervenir sur d'autres sentiers de découverte voisins (Ouroux sur Saône, Longepierre, sentiers du mâconnais).

Ces opérations consistent notamment au maintien de l'ouverture des sentiers de découverte, par tonte, débroussaillage manuel, élagage, abattage préventif. En raison d'orages fréquents et violents, l'équipe a multiplié les interventions pour sécuriser et rendre praticables les cheminements notamment sur les digues de l'Etang Fouget. Outre ces sentiers « naturels » des équipements particuliers ont été mis en place sur ce site (pilotis tourbière, pilotis étang) qui nécessitent une veille structurelle régulière pour s'assurer de leur bon état.



Entretien de la végétation aux abords du pilotis de l'étang Fouget – 14 septembre 2016 - CenB



Suppression d'un arbre tombé au sein du sentier de la digue de l'étang Fouget - 14 septembre 2016 - CenB



Suppression d'un arbre tombé au sein du sentier de la digue de l'étang Fouget – 30 juin 2016 - CenB

- Lors des visites régulières sur le site, les supports d'interprétation sont régulièrement nettoyés, entretenus. Le 9 juin 2016 suite à la dégradation du support (pourrissement du bois) le panneau situé au départ du pilotis de l'étang Fouget est retiré.

Suite à donner :

- Entretien régulier et maintenance des infrastructures de découverte (sentiers, pilotis, supports d'interprétation).

Objectif du plan de gestion :

OLT 7 : Garantir un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle.

OP 7.2 Assurer la maintenance du matériel et des équipements de la Réserve Naturelle.

Localisation :

- Accès tourbière de la Lioche
- Toute la Réserve Naturelle

Descriptif de l'action :

- Réalisation et installation d'une borne directionnelle indiquant l'accès au pilotis de la tourbière de la Lioche pour en assurer la visibilité et l'accès par un cheminement unique.
- Entretien bornes directionnelles et bornes de la RNN.

Actions réalisées en 2016 :

- Réalisation, conception et impression d'une borne de fléchage pour diriger les visiteurs vers la découverte de la tourbière de la Lioche depuis les dunes. Cette borne sera posée début 2017 sur un support bois en mélèze non traité.
- Détournage des bornes masquées par la végétation et pose d'autocollants sur les bornes sentiers effacées ou dégradées.

Suite à donner :

Entretien du bornage de la Réserve Naturelle.



MS	MS5, MS6, MS7 et MS8 : Réunion et animation du CCG, Préparation, exécution et suivi budgétaire, rédaction du rapport d'activités et secrétariat administratif et technique
-----------	---

Objectif du plan de gestion :

OLT7 : Garantir un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle

OP7.3 : Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve Naturelle

Localisation :

Toute la Réserve Naturelle

Descriptif de l'action :

Cette opération comprend toutes les activités relevant de la programmation financière et technique du plan de gestion. Elle recouvre le temps consacré à la programmation annuelle des opérations, au suivi régulier des attributions financières, à la préparation, aux suivis financiers et techniques des opérations.

Il s'agira par la même occasion de réfléchir à la prospective sur l'évolution, le développement d'une vision stratégique, au pilotage du montage de dossiers de financement, à la préparation de marchés de prestation ainsi qu'à la coordination des avis technique et du fonctionnement budgétaire de la RNN.

Actions réalisées en 2016 :

- Co-organisation et présentations lors du CCG 2016 en présence du Préfet de département.
- Réponses aux sollicitations de la DREAL, de Monsieur le Préfet, de la commune de Ratenelle et de la SAFER pour les projets de travaux temporaires sur le déversoir Est de l'étang Fouget et sur le volet acquisition de ce même étang.
- Élaboration du rapport d'activité 2016, finalisation du plan de gestion de la RNN et passage en validation auprès du CCG et du CSRPN.
- Suivi des investissements uniformes RN pour le nouveau personnel à savoir : S. Gomez, Conservateur et A. Poirel, Chargé de missions.
- Entretien courant des locaux de la maison de la RNN et des équipements (informatique, chauffage, téléphonie, véhicule, matériel de terrain...)
- Liens, réunions et contributions au réseau RNF ainsi qu'au réseau des Réserves Naturelles de Bourgogne-Franche-Comté
- Coordination de la mise en œuvre des opérations sur la RNN avec l'équipe interne du CENB et avec les partenaires du territoire

Suite à donner :

Poursuite de la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions structurelles de l'organisme gestionnaire de la RNN.

PA	PA1 : Réalisation d'animations pédagogiques et touristiques saisonnières sur l'étang Fouget PA2 : Poursuite du programme d'animation
------------------	--

Objectifs du plan de gestion :

OLT 4 Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la Réserve Naturelle.

OP 4.2 Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public.

OLT 6 Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la Réserve Naturelle.

OP 6.1 Faire connaître et comprendre l'intérêt de la réserve naturelle à un large public.

Localisation : Toute la Réserve Naturelle, Etang Fouget

Descriptif de l'action :

Les actions PA1 et 2 ont pour objet la valorisation et la sensibilisation du grand public, local et touristique, au patrimoine naturel de la Réserve Naturelle et à sa réglementation et sa gestion.

Actions réalisées en 2016 :

- Organisation de 6 animations grand public du calendrier des visites d'une demi-journée (3) ou une journée (3), annoncées dans la rubrique « pour sortir » du Journal de Saône-et-Loire : **32 participants.**

- Organisation de 3 sorties d'une demi-journée à la demande de groupes organisés (ALDN : Association de découverte nature de Fragnes (71), Société d'Histoire de Cuisery, Anciens de l'EN de Macon) : **53 participants.**

- Une visite pour un public scolaire d'un lycée professionnel (GMNF) : **10 élèves.**

- 3 demi-journées de visites et présentation auprès de professionnels (VNF et DREAL BFC) : **71 participants.**

Soit au total **166 personnes** accompagnées et sensibilisées lors d'une visite guidée de la RNN en 2016

- On peut rajouter à cela plusieurs interventions courtes devant des groupes organisés afin de sensibiliser sur la réglementation et le rôle de la RNN et du gestionnaire ainsi que l'accueil estival à la Maison de la RNN : plus d'une centaine de personnes accueillies.

- Le tournage avec France 3 Bourgogne d'un reportage pour l'émission « Pourquoi chercher plus loin : La grande Saône » (Diffusion sur le Nord et l'Est de la France). Reportage monté de 3 minutes sur la RNN pour une demi-journée de tournage.



Visite de la Réserve Naturelle avec les équipes de VNF - © VNF

*Tournage avec France 3
A. Poirel, CENB*



Suite à donner :

- Programme d'animations à destination du grand-public pour 2017.

- Réponse aux sollicitations des professionnels, scolaires et du domaine naturaliste.

- Lien avec le Centre EDEN qui utilise la RNN comme support pour des visites scolaires.

TB8	Mise en œuvre du PSDRF (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières) sur les surfaces forestières à enjeux et valorisation du suivi
------------	---

Objectif du plan de gestion :

OLT 3 Atteindre une naturalité optimale des milieux forestiers.

Niveau d'exigence : Maintien d'une majorité de boisement en non intervention.

Localisation : milieux forestiers de la Réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Mise en place du protocole commun PSDRF sur les milieux à objectif forestiers de la Réserve naturelle. Analyse permettant d'obtenir des données agrégées pour les différentes strates.

Actions réalisées en 2016 :

- Réalisation d'un échantillonnage stratifié sur trois compartiments à objectifs forestiers de la Réserve naturelle : Chênaie à stellaire (incluant Robinier), Boulaie humide et Aulnaie-Saulaie. Selon un maillage systématique de 100m pour le premier et 80m pour les deux autres, on obtient 65 placettes à réaliser à l'échelle de la Réserve naturelle.
- La première étape a consisté en l'installation de 44 placettes (accessibles compte-tenu des niveaux d'eau) avec mise en place d'un aimant à 20 cm dans le sol (sauf Tourbière) et d'un Fer à Béton de 50cm dépassant d'environ 10 cm et marqué à la peinture.
- Réalisation de 39 Placettes correspondant à la saisie sur un TDS (Prêt ONF) de 920 arbres vivants, 181 arbres morts sur pieds, 16 billons morts au sol de plus de 30cm...



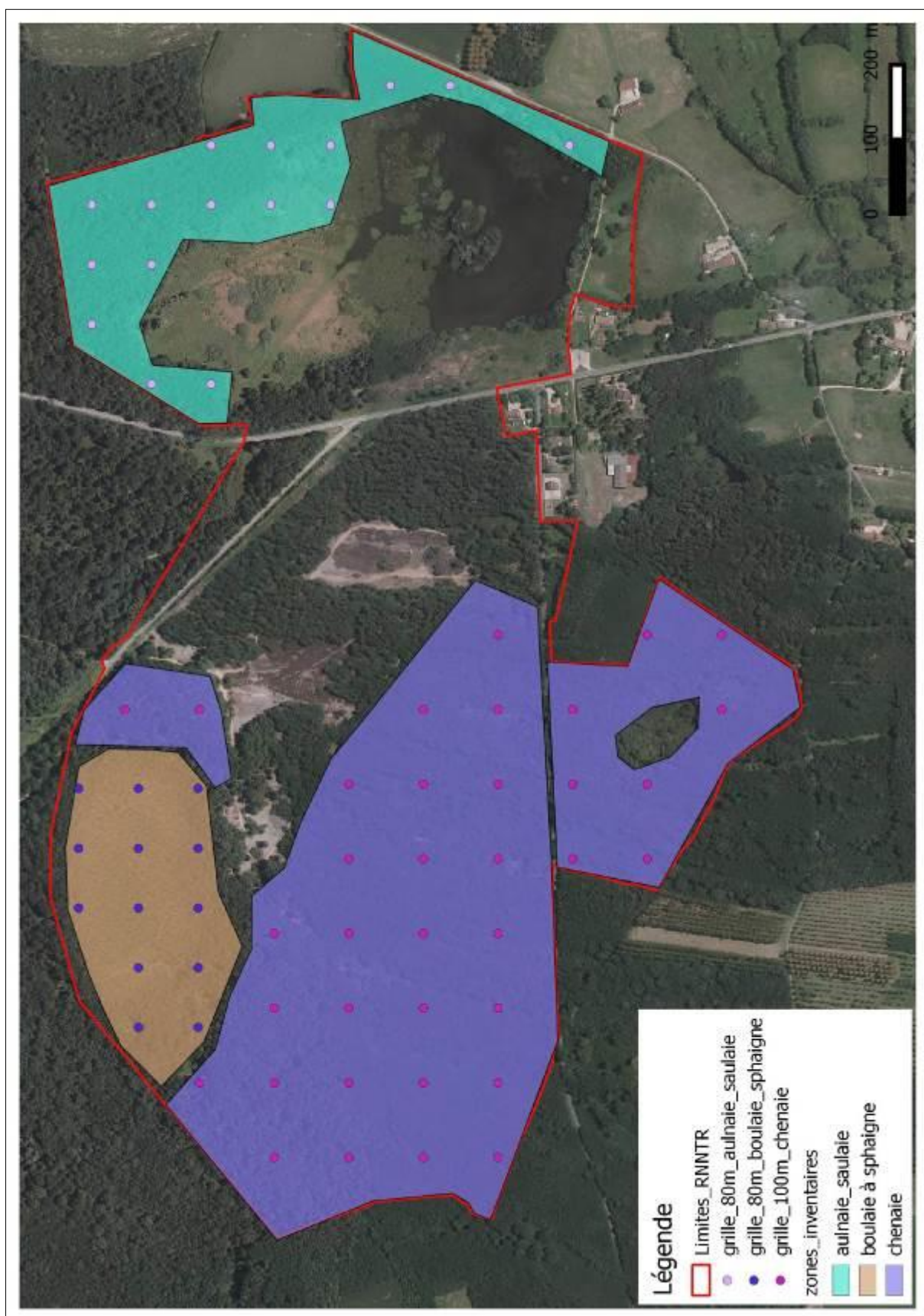
*Centre d'une placette PSDRF :
Vertex, Compas
A. Poirel, CENB*



*Placette située dans la boulaie humide
A. Poirel, CENB*

Suite à donner :

- Finalisation du protocole PSDRF sur les 26 placettes n'ayant pu être réalisées en 2016.
- Analyse des données selon les outils statistiques mis en place par RNF (2016-2017).
- Journée de restitution auprès des partenaires (ONF, Communes, Propriétaires forestiers...)



Moyens humains et financiers

Les moyens humains et financiers dédiés lors de l'année 2016 seront commentés lors du Comité Consultatif de Gestion de la RNN de La Truchère-Ratenelle.

Toutefois le temps dédié par le gestionnaire de la RNN peut être décomposé de la manière suivante :

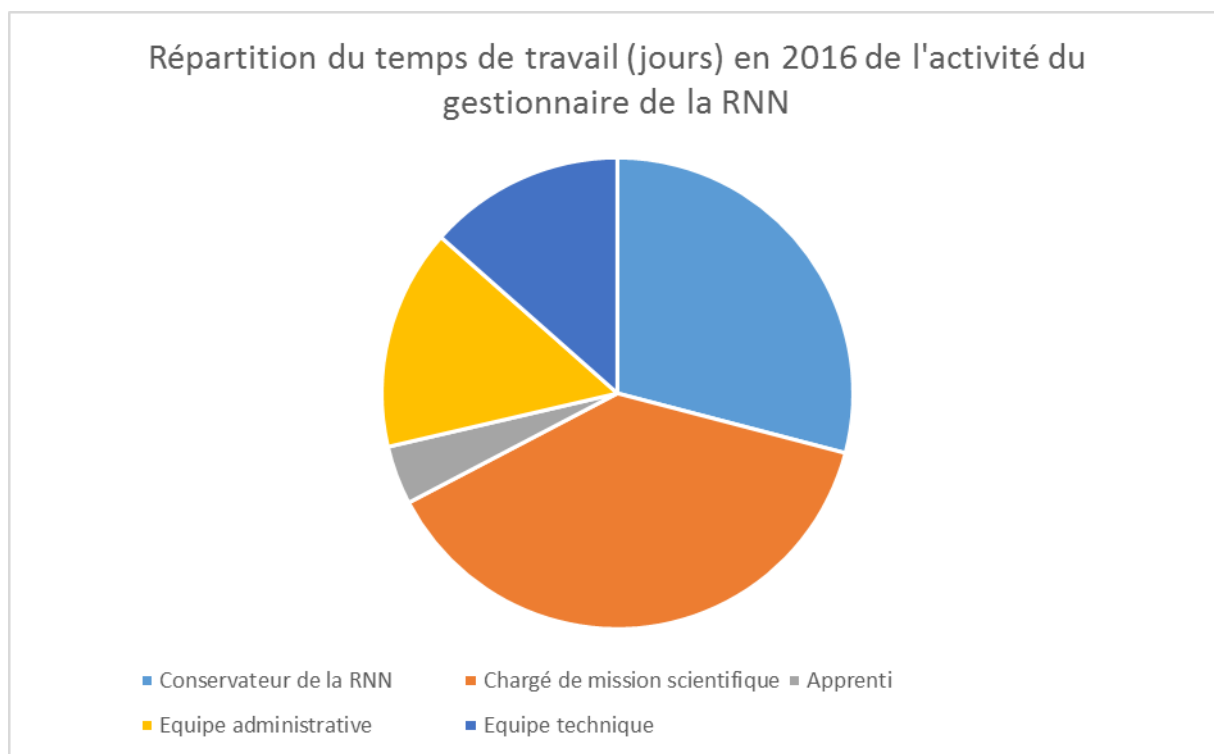


Tableau financier 2016

Intitulé actions	BUDGET	TOTAL GENERAL	Ecart Réalisé/Budget	FEDER participation	CD 71 participation	RTE participation	DREAL BFC participation
Borne directionnelle de la Lioche	854,41 €	328,74 €	- 525,67 €	92,88 €	164,37 €		71,49 €
Animation estivale du CEN	6 496,93 €	2 278,45 €	- 4 218,48 €	821,27 €	1 139,23 €		317,95 €
Travaux RTE	6 612,04 €	5 767,45 €	- 844,59 €	2 110,52 €	- €	1 750,00 €	1 906,93 €
Restauration prairie dunaire	1 265,79 €	1 711,59 €	445,81 €	455,28 €	855,80 €		400,52 €
Pastoralisme des milieux prairiaux	4 746,28 €	4 058,81 €	- 687,47 €	1 240,71 €	2 029,41 €		788,69 €
Suivi pastoral	4 476,74 €	5 567,21 €	1 090,47 €	1 685,44 €	2 783,60 €		1 098,17 €
Mise en place du PSDRF	19 964,48 €	14 356,56 €	- 5 607,93 €	4 386,57 €	- €		9 969,98 €
Animation territoriale du BV de l'étang Fouget	3 052,30 €	2 076,30 €	- 976,00 €	744,64 €	- €		1 331,66 €
Tournée et surveillance de la RNN	1 720,38 €	1 478,79 €	- 241,59 €	530,52 €	739,40 €		208,87 €
CCG et vie administrative de la RNN	19 181,86 €	24 629,04 €	5 447,19 €	7 670,18 €	6 157,26 €		10 801,61 €
Réaménagement de l'observatoire de l'étang Fouget	3 227,88 €	4 315,70 €	1 087,82 €	1 263,24 €	- €		3 052,46 €
suivi ornithologique	2 143,36 €	3 170,41 €	1 027,04 €	1 252,45 €	- €		1 917,96 €
Définition des travaux de restauration des dunes	3 810,42 €	4 942,41 €	1 132,00 €	1 417,44 €	2 471,21 €		1 053,77 €
Entretien courant de la RNN	11 710,91 €	11 745,70 €	34,79 €	3 771,33 €	2 936,43 €		5 037,95 €
	89 263,77 €	86 427,18 €	- 2 836,59 €	27 442,46 €	19 276,69 €	1 750,00 €	37 958,02 €

Budget prévisionnel 2017

Les propositions financières ainsi que les moyens humains dédiés pour l'année 2017 seront commentés lors du Comité Consultatif de Gestion de la RNN de La Truchère-Ratenelle.

Ci-dessous, le tableau budgétaire 2017 pour la réalisation des opérations sur la Réserve Naturelle :

Intitulé des Actions	Budget prévisionnel 2017	FEDER	ETAT RNN	ETAT RNN 2016	AI RMC	CD 71 Aide
Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature	1 439,48 €	360,32 €	1 079,16 €			
Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	1 116,11 €	288,49 €	827,62 €			
Suivis technique des travaux de réhabilitation (restauration dune)	4 276,25 €	1 194,87 €	943,25 €			2 138,13 €
Suivis par placettes des zones restaurées	704,74 €	172,66 €		179,71 €		352,37 €
Surveillance de la colonisation du Robinier faux acacia et des autres espèces exotiques envahissantes des milieux pelousaires	450,97 €	135,63 €	89,85 €			225,49 €
Suivis pastoraux des milieux pelousaires entretenus	2 106,46 €	426,18 €	627,05 €			1 053,23 €
Suivis des auréoles de jonçaille et de cariçaie	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Suivis des mares restaurées	2 509,62 €	297,90 €	2 211,72 €			
Suivis hydrauliques de l'étang Fouget	2 742,29 €	521,54 €	2 220,74 €			
Suivi STOC	2 176,19 €	1 043,17 €	1 133,02 €			
Conseils auprès des communes responsables de la gestion forestière de leur propriété	352,37 €	86,33 €	266,04 €			
Animation et conseils techniques auprès du propriétaire de l'étang Fouget	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Remplacement des panneaux d'information sur la Réserve Naturelle	6 880,28 €	0,00 €		3 441,08 €		3 440,14 €
Réaménagement temporaire et définitif du sentier des dunes	3 208,49 €	0,00 €		3 208,49 €		
Entretien et remplacements des équipements de signalisation et de canalisation	3 348,33 €	0,00 €		3 348,33 €		
Déplacements progressifs du sentier des dunes durant les travaux et signalétique de travaux	2 746,31 €	0,00 €		1 258,52 €		1 487,79 €
Bucheronnage et débroussaillage des milieux pelousaires (phase 1)	4 000,00 €	0,00 €		2 000,00 €		2 000,00 €
Décapage et hersage des premiers horizons du sol	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €
Entretien mécanique des milieux pelousaires	13 000,00 €	2 600,00 €	0,00 €		10 400,00 €	
Entretien par éco pastoralisme des milieux pelousaires	5 675,89 €	1 473,48 €	4 202,41 €			
Entretien lié à la mise en sécurité des abords forestiers en non intervention	748,77 €	210,47 €	538,30 €			
Poursuite du programme d'animations	1 455,73 €	319,41 €	1 136,32 €			
Réalisation d'animations pédagogiques et touristiques saisonnières sur l'étang Fouget	1 788,93 €	363,46 €	531,00 €			894,46 €
Mise à jour et réimpression des publications de la réserve naturelle	4 543,57 €	1 484,72 €	787,06 €			2 271,78 €
Développement et mise en place d'un tableau de bord de la réserve	450,97 €	135,63 €	315,34 €			
Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion	4 287,46 €	143,13 €	4 144,33 €			
Préparation, exécution et suivi du budget	2 347,76 €	439,30 €	1 908,46 €			
Rédaction des rapports d'activités annuels	1 761,85 €	431,65 €	1 330,20 €			
Assurer le secrétariat administratif et technique de la Réserve Naturelle	10 692,85 €	0,00 €	10 692,85 €			
Suivi annuel de la surface des milieux pelousaires	1 604,74 €	0,00 €	1 604,74 €			
Suivi de l'état de conservation de la population à Leucorhine à gros thorax	5 788,17 €	672,46 €	5 115,71 €			
Structuration et saisies des données naturalistes au sein de la base de données SICEN	1 713,93 €	0,00 €	1 713,93 €			
Mise en œuvre du PSDRF (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières) sur les surfaces forestières à enjeu et valorisation du suivi	12 216,27 €	0,00 €	12 216,27 €			
Gestion du Boma de la Réserve naturelle	500,00 €	0,00 €		500,00 €		
suivi hydraulique de l'étang fouget	700,00 €	0,00 €		700,00 €		
TOTAUX	107 334,77 €	12 800,82 €	55 635,38 €	14 636,12 €	10 400,00 €	13 863,39 €

Annexes

Annexe 1 : Liste des sigles

CRBO : Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux
EDF : Electricité de France
EPTB : Etablissement Public Territorial du Bassin de la Saône et du Doubs
IPA : Indices Ponctuels d'Abondance
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
RN : Réserve Naturelle
RNF : Réserves Naturelles de France.
RNTR : Réserve Nationale La Truchère Ratenelle
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SEMINA : Société d'études du milieu naturel en Mâconnais
SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun
STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs
STOC EPS : Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple
SIG : Système d'Information Géographique
AOMSL : Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire
AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
AFB : Agence Française pour la Biodiversité
CCG : Comité Consultatif de Gestion
CENB : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DDT : Direction Départementale des Territoires
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
PSDRF : Protocole de Suivi Dendrométrie des Réserves Forestières